

Situation actuelle de la biodiversité algérienne



-Mammifères : 107 espèces



Oiseaux : 406 espèces,



**Poissons :
230 espèces,**



**Amphibiens:
12 espèces**



Reptiles : 60- 70 espèces,



Insectes : > 20 000 espèces

2-Plantes sauvages /naturelles: 3200 espèces

-647 espèces rares

-289 espèces assez rares

-640 espèces très rares

-35 espèces rarissimes

-700 espèces endémiques

-80 espèces médicinales

-90 espèces annuelles



3-Essences forestières et Forêts

-Pin d'Alep: 880 000 ha

-Chêne-liège : 230 000 ha (IFN de 2008:

-Chêne zeen et afares : 48 000 ha

-Cèdre de l'Atlas : 16 000 ha

-Pin maritime : 32 000 ha

-Eucalyptus : 43 000 ha

-autres essences forestières

Caroubier: 1200 ha

Arganier: 70 000 ha

Thuya : 160 000 ha

Chêne vert : 350-400 000 ha

Essence forestière	1955 (Boudy)	2000 (RNE)	2002 (DGF)
Pin d'Alep	852 000	881 000	1 863 858
Chêne liège	426 000	229 000	358 048
Chêne vert	679 000	219 000	433 312
Chênes zeen et afares	–	48 000	47 286
Genévriers	279 000	–	254 528
Thuya de Berbérie	157 000	–	59 114
Cèdre de l'Atlas	45 000	16 000	36 550
Pin maritime	–	32 000	57 727
Sapin de Numidie	–	–	–

Bilan de la flore algérienne

Flore forestière et pré forestière

Flore steppique

Flore désertique

La forêt bien développée constitue un milieu **cohérent** composé d'un ensemble d'éléments (sol-végétaux-animaux) interdépendants intégrant dans un dispositif **harmonieux** :



Annaba

-les différentes strates de végétation qui se superposent depuis la strate arborescente dominante jusqu'à la strate herbacée. Chacune d'elle se développe de façon interdépendante et vit en équilibre, fait résultant de cohabitation, de compétition et de concurrence.

**les communautés animales (insectes, oiseaux, etc.)
un sol de structure stable et une composition chimique équilibrée,
des arbres vigoureux productifs , de bonne croissance limitent le développement important du sous bois,**



- des accroissements annuels du bois et liège bons et réguliers,**
- une structure de peuplement stable avec régénération,**
- une gestion forestière appliquée,**
- produits forestiers sont « sain » de grande valeur marchande (bois, liège, etc)**



**Quand l'incendie survient, toute cette harmonieuse construction s'écoule, se détruit en un instant parfois ruiné à jamais (selon les conditions, la récurrence et l'intensité des feux).
-toutes les communautés biologiques parfaitement organisées sont bouleversées qui éloigne la forêt de son équilibre initial.**



Répercussions

Les répercussions de l'effet des incendies récurrents se pèsent lourdement sur la filière liège mais aussi sur l'environnement. Elles se manifestent de diverses manières sur :

-le sol (changement de l'état d'hydratation, diminution de la capacité de rétention en eau, modification physico-chimique (accumulation en surface de charbon et cendres augmente les teneurs en éléments minéraux), risque d'érosion,



Arbre

*mortalité : dépend de l'état de santé avant feu, la chaleur dégagée par le feu, hauteur de la flamme, âge, etc.



affaiblissement
des arbres,
installation des
xylophages et
maladies
opportunistes

Diminution de la
croissance,
ralentissement des
accroissements annuels
du liège, et bois

La forêt :

dégradation de la santé du peuplement,

perturbation de la structure du peuplement,

bouleversement de l'équilibre naturel,

altération du paysage : transformation de la forêt en maquis au sous bois développé devenant plus vulnérable aux feux récurrents, envahissement de la végétation luxuriante qui limite toutes les possibilités de régénération naturelle et de plantations artificielles.

-la biodiversité (perturbation des populations animales, changement qualitative et quantitative de la couverture végétale, destruction de la vie microbienne, etc...),

-l'économie :

- *réduction de la production du liège des prochaines années,
- *dépréciation de la qualité du liège : le liège flambé (dépend de la profondeur de la carbonisation et intensité du feu) perd presque toute sa valeur marchande (=1/10^{ème} du prix du liège sain), impropre à la bouchonnerie et réservé à des usages marginaux (agglomérés noir)
- *aggravation de la pénurie de la matière première sur le marché,
- *compression de l'activité industrielle et de son rendement,
- *perte financière pour le secteur forestier, et industriel.
- * report de quelques années des récoltes du liège pour ne pas aggraver le stress du feu par celui de l'écorçage
- *mortalité de la mère : les zones mortes cessent de produire du liège ce qui diminue la surface génératrice du liège et par conséquent la productivité de l'arbre



les mesures de conservation de la nature et de ses ressources

L'Algérie a été ramenée depuis l'indépendance à ce jour à réaliser des programmes de protection, de développement et de valorisation de ses ressources forestières

1- lutte contre l'érosion et la restauration des sols :

Les projets d'aménagement intégrés dans les bassins versants des barrages en zones de montagne, *application des études d'aménagement des bassins versants *exécution des programmes d'aménagement antiérosifs, programmes de mise en valeur des terres et mobilisation de la ressource en eau



2- lutte contre la désertification et gestion de parcours

-organisation, amélioration et réglementation des zones de pâturage et le développement des richesses animales et végétales (gestion des pâturages, cultures de plantes, etc.) -plantation d'arbres en vue d'accroître les ressources en bois et de ceinture verte protectrice -Elaboration de la carte nationale de sensibilité à la désertification



3-la réhabilitation et extension du patrimoine forestiers ;

Le patrimoine forestier est soumis à la dégradation continue d'origine humaine et naturelle Au niveau des écosystèmes forestiers

-des études portant sur l'inventaire forestier national qui a touché 4.1 millions d'ha. Il propose le modèle de gestion et d'exploitation et indique les actions de réhabilitation et de protection.

Le reboisement a toujours constitué une action déterminante dans les programmes d'extension du patrimoine forestier et de protection des terres. Depuis 1966 à ce jour, le bilan des réalisations s'élève à plus d'un million d'ha.



5-Prévention et lutte contre les incendies et ennemis des forêts

La prévention et la lutte contre les incendies de forêts qui détruisent en moyenne 30000ha par an constituent des actions de première importance :

- plan de sensibilisation, de prévention et de lutte à travers le territoire,
- prévention contre les principaux ravageurs des forêts qui repose sur un dispositif de surveillance et de suivi des peuplements forestiers (lutte microbiologique contre les ravageur



6- Conservation de la biodiversité

En matière de protection et de préservation du patrimoine naturel biologique (faune et flore) soit la conservation de la biodiversité, la stratégie nationale repose sur :

- la conservation des écosystèmes naturels et des habitats : la protection des milieux naturels les plus sensibles et remarquables et utilisation durable de la biodiversité.
- Identification et classement des sites naturels,
- Identification et classement des zones humides d'intérêt national et international,
- publication des espèces animales et végétales rares et menacées,

